

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 29 septembre 2022

Ordre du jour

- Vote pour le futur logo de la ville
- Dynamique commerciale : présentation de l'étude de la SEMAEST
- Présentation du projet immobilier au 31/33 avenue de Fontainebleau
- Référendum kremlinois annuel 2022
- Appel à rejoindre les bureaux de quartier
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Deux nouveaux membres ont été élus par le conseil de quartier pour rejoindre le bureau : Michèle Charpentier et Pierre Catanès.

Vote pour le futur logo de la ville

Jean-Luc Laurent, le maire du Kremlin-Bicêtre a présenté les deux options soumises au vote des habitants qui avaient jusqu'au 1^{er} octobre pour s'exprimer sur leur préférence. Ci-après, le lien vers le logo gagnant : <https://www.kremlinbicetre.fr/>.

Questions relatives au logo

Pourquoi changer de logo ?

Jean-Luc Laurent : L'ancien logo date d'il y a 25 ans, il est passé de mode. Nous en avons retenu 2 pour qu'il y ait une majorité nette. Concernant le coût du changement de logo, nous avons limité les impressions type avec le logo actuel depuis de nombreuses années pour limiter les coûts. La signalétique sera changée en fonction de l'usure des supports concernés. Je n'exclus pas d'apposer des macarons temporaires dans un premier temps.

Dynamique commerciale : présentation de l'étude de la SEMAEST

Jean-Luc Laurent a présenté l'étude de la SEMAEST pour redynamiser la galerie commerciale Grand-Sud (cf pages 6 à 14 de l'ordre du jour). LA SEMAEST est une société d'économie mixte de la Ville de Paris spécialisée dans la revitalisation du commerce et de l'artisanat de proximité. Grâce à son action, plus de 650 locaux commerciaux ont été réaffectés à Paris pour accueillir des commerçants et artisans indépendants. La SEMAEST favorise l'émergence d'une nouvelle économie de proximité et agit au quotidien en faveur de concepts de commerces innovants, porteurs de sens, de lien social et d'emploi local. C'est la 1^{ère} étude que la SEMAEST réalise en banlieue.

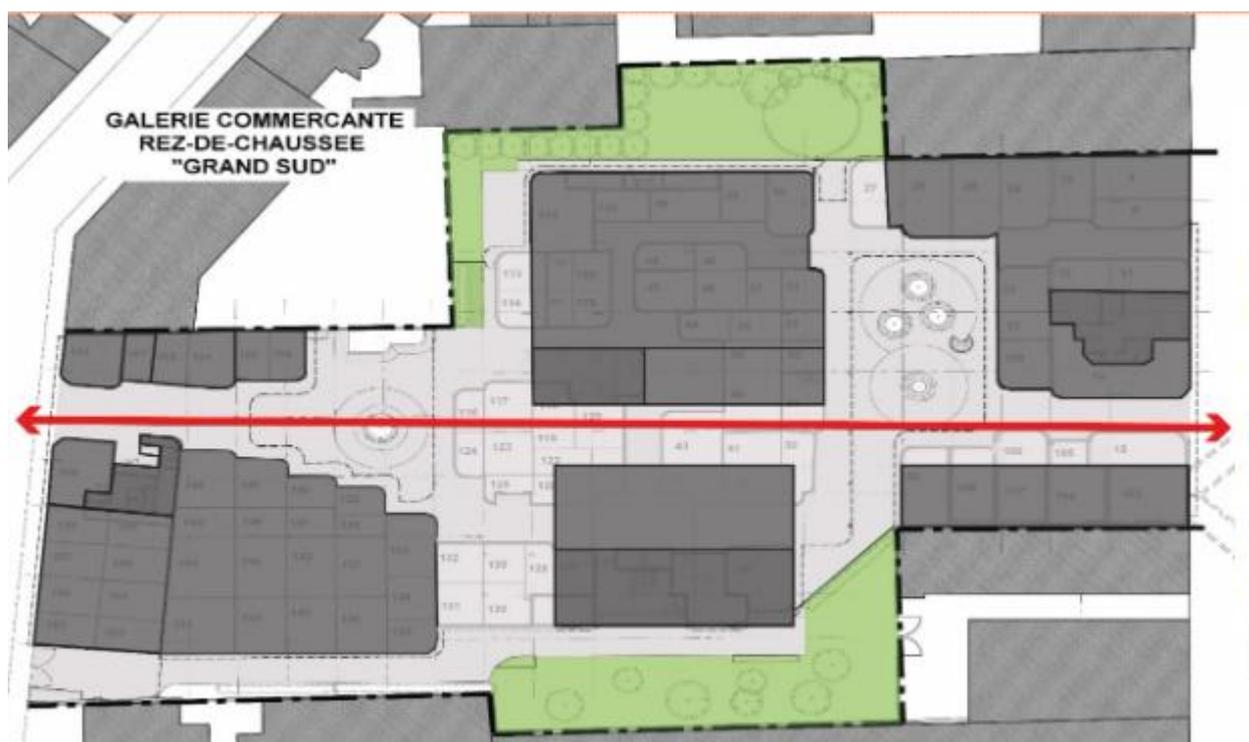
Dans le dialogue avec la SEMEAST, il a été fixé de prioriser certaines zones commerciales du Kremlin-Bicêtre. La Ville préemptera des commerces en fonction des critères de priorités réalisés par l'étude. L'étude de la SEMAEST a conclu à un diagnostic prioritaire de la galerie Grand-Sud : dégradée, insécure avec la présence de commerces peu qualitatifs qui ne tiennent pas dans le temps car le lieu est peu attractif.

conseil de quartier

Martinets-Le Plateau

Pour redynamiser cette galerie, la Ville entreprend ce projet de restructuration avec la copropriété car celle-ci est privée avec une servitude de passage public.

L'objectif est de faire une galerie avec une commercialité visible depuis la rue Danton et l'avenue de Fontainebleau. La préconisation est donc de restructurer et réorganiser la galerie afin de la rendre plus attractive en créant un passage traversant avec une reconfiguration des lieux qui nécessite d'acquérir toute la partie grisée (cf plan ci-dessous) :



Tout en restructurant la zone en gris foncé pour une meilleure circulation et une meilleure sécurisation. Cela va entraîner une diminution de la zone commerciale de 20 % et un élargissement du passage sur l'avenue de Fontainebleau avec des acquisitions foncières et une phase de restructuration. D'un point de vue financier, l'une des phases a consisté, dès cet été, à obtenir des financements de la Métropole du Grand Paris (MGP) en faveur de la revitalisation commerciale. L'objectif est d'intervenir à des endroits stratégiques pour favoriser une activité commerciale de qualité au sein de la Ville.

Questions relatives au projet

La mairie a-t-elle la volonté de dynamiser le commerce culturel, avec par exemple l'ouverture d'une librairie ?

Jean-Luc Laurent : Deux libraires indépendants recherchent actuellement des locaux sur la Ville mais les loyers sont chers.

Où seront placés les commerces sur l'entrée de Ville Sud-Ouest ?

Jean-Luc Laurent : Sur Bergonié, Charles-Gide et rue de la Réunion en pied d'immeuble pour qu'ils soient visibles. Il y a d'autres actions prévues mais cela va demander plus de temps car nous souhaitons recréer du commerce et non pas le faire évoluer comme rue Général-Leclerc.

Quels commerces sont prévus près de la nouvelle entrée du métro de la ligne 14 ?

Frédéric Raymond : On est en train de revoir le projet initial. On a rencontré les promoteurs et l'APHP qui est propriétaire du terrain. Nous sommes orientés vers le commerce en pied d'immeuble. Nous nous interrogeons sur le maintien des commerces en dernier étage car cette volonté initiale nous paraît incohérente avec le projet global. Sur notre demande, les promoteurs sont en train de revoir leur copie globale. Nous sommes donc toujours sur la phase de conception car nous ne souhaitons pas nous lancer dans un projet que l'on ne maîtrise pas. Par ailleurs, le projet actuel doit être envisagé en termes de mobilités là où le projet initial ne l'avait pas envisagé. Par exemple, nous sommes passés de 10 à 400 places vélos. L'enjeu est d'autant plus important que l'on est la première station après Paris nous serons donc un point névralgique qu'il faudra assumer en anticipant et en accueillant les nouvelles mobilités douces : trottinettes, vélos, transports en commun etc... On a la possibilité de repenser l'espace. Il faut que l'on soit dans la programmation pour penser au mieux la Ville de demain.

Jean-Luc Laurent : Le projet n'a pas obtenu le permis de conduire car la Métropole du Grand Paris (MGP) ne voulait pas qu'il y ait de travaux avant la fin des travaux de la ligne 14 en 2024. Nous réfléchissons au niveau de l'avant et dernier étage et rien n'est arrêté. Concernant l'habitat, il y a du logement étudiant, en accession, du logement social... Au regard des règles du Plan local d'urbanisme (PLU) pourquoi pas offrir du logement aux soignants pour répondre aux besoins de la population ce qui permet de répondre à notre niveau à la décongestion des transports en commun en rapprochant travail et habitants, ce qui justifie également la modification du projet initial.

Comment faire pour ne pas devenir un parking à ciel ouvert ? Il faut aussi intégrer l'aménagement pour les personnes âgées entre le haut et le bas de la ville.

Frédéric Raymond : le plan mobilité est en cours de création. On travaille sur la possibilité de stationnement ou pas avec pour objectif d'apporter plus de fluidité dans la Ville.

Jean-Luc Laurent : Est-ce que l'on conserve autant de places de parking ou on développe les mobilités douces ? Le projet inter-banlieue et la création d'une ligne de métro inter-banlieue est à prendre en compte dans le développement de notre ville.

Comment allons-nous être concertés ?

Jean-Luc Laurent : on est en attente d'une réponse d'IDF mobilités pour mettre en place une circulation bus entre Gentilly, Arcueil, Ivry-sur-Seine et le Kremlin-Bicêtre. Sur l'aménagement, nous réfléchissons à une ligne de bus réservée sur Gabriel-Péri mais cette décision n'est pas sans conséquence car il faut repenser le sens de circulation rue Séverine. Cette réflexion sera menée en lien avec IDF mobilités et le département. Notre objectif est de mieux mailler la Ville.

Quand ouvrira la ligne 14 ?

Jean-Luc Laurent : En mai-juin 2024 au plus tard. Il n'y a pas encore de date exacte mais aucun retard n'est prévu. Les tests commencent en 2023 avec les rames de métros. J'ai demandé d'organiser une nouvelle visite de chantier pour les habitants.

Le référendum kremlinois annuel

Jonathan Hemery, adjoint au maire, a présenté le dispositif. Engagement municipal pris en 2020 pour soumettre la décision du Conseil municipal aux Kremlinoises et Kremlinois sur une question d'intérêt général et local, le référendum de cette année portera sur la question suivante : « Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ? »

Cette année, la Ville va encore plus loin en termes de concertation. En effet, celle-ci a sollicité les conseils de quartiers en février 2022 puis les bureaux de quartier en juillet dernier pour concerter sur la question à poser. Issue également des recommandations de la commission extra-municipale sur les mobilités, cette question répond à un enjeu pour laquelle les Kremlinoises et les Kremlinois attendent une réponse. Une réunion publique aura lieu le mardi 22 novembre à 19h30 à l'école Charles-Péguy et le référendum aura lieu le 27 novembre dans vos bureaux de vote habituels de 8h à 18h. Une fois le suffrage exprimé et si le oui l'emporte, une seconde phase de concertation par quartier et par rue concernée vous sera proposée.

Questions sur le référendum

Les voies privées de CDC habitat sont-elles incluses dans le périmètre du référendum ?

Jean-Luc Laurent : nous sommes en discussion pour passer une convention entre CDC habitat et la Ville pour avoir une vie quotidienne plus apaisée pour les habitants du quartier.

Le vote en ligne est-il possible ?

Jean-Luc Laurent : Non, les conditions sont fixées par la loi. Le vote aura lieu en bureau de vote ou par procuration. Le commissaire a été prévenu de l'organisation de ce référendum afin de pouvoir les enregistrer.

Le vote aura lieu dans les bureaux de vote habituels ?

Jean-Luc Laurent : Oui de 8h à 18h. J'ai demandé si on pouvait regrouper les bureaux de vote mais la préfecture nous a dit que ce n'était pas possible.

Quels seront les moyens mis en œuvre pour faire respecter les 30 km/h ?

Jonathan Emery : Se pose la question de l'aménagement de la voirie avec l'installation potentielle de gendarmes couchés, chicanes, dos d'âne ou autre. L'idée est d'accompagner de manière pédagogique cette mesure avant de tout de suite sanctionner. Nous sommes une zone de transit et nous savons qu'il est plus délicat d'entrer dans le dialogue avec les personnes qui ne font que passer. Le radar pédagogique doit être soumis à la réflexion commune par exemple. Nous vous invitons à prendre part à ces réflexions.

Jean-Luc Laurent : Nous reviendrons vers vous en conseil de quartier pour concerter et affiner les projets sur les rues concernées. Dans certains endroits nous pouvons aussi proposer en dessous des 30km/h. Nous solliciterons la commission extra-municipale également pour les inclure dans les réflexions sur les sens de circulation car nous avons des demandes.

Frédéric Raymond : Nous avons besoin de vous pour savoir dans quel sens nous devons aller et porter votre réponse au niveau départemental. Jusqu'à maintenant c'était le monde la voiture. Aujourd'hui la tendance n'est pas de renforcer la voiture mais de la limiter en favorisant également les mobilités douces. Nous sommes une ville très polluée. Ce n'est pas un gadget, c'est une façon d'accrocher cette problématique des mobilités et de porter ce projet dans les instances supérieures. Nous souhaitons une ville apaisée, du bon vivre et du vivre en commun. Nous ne voulons pas tomber dans l'incivilité.

Questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à leur vie de quartier

Il y a-t-il une communication officielle de prévue concernant les incidents graves dans les écoles concernant les à 2 enfants qui ont fugués en maternelle et l'intrusion d'une quinzaine de personnes au lycée Darius Milhaud ?

Jean-Luc Laurent : Nous avons eu la confirmation que les grilles de l'école dans laquelle les deux enfants se sont échappés sont aux normes. Ils ont escaladé les grilles pendant la récréation scolaire. Il y a eu un manquement de surveillance de la part de l'Education nationale. Nous avons été prévenus très vite et donc nous avons pu les trouver rapidement. Les parents ont été reçus et les grilles ont été remontées. Nous avons traité les choses dans le dialogue avec tous et en n'étant aux côtés de l'Éducation nationale et des parents.

Est-il possible mettre en place de la vidéosurveillance dans le quartier ?

Jean-Luc Laurent : Cette année il n'est pas prévu d'ajouter des caméras de vidéosurveillance supplémentaires. Ce projet sera examiné dans le cadre du budget 2023.

Concernant la réflexion sur les voiries, une surveillance est prévue en sortie de métro ?

Jean-Luc Laurent : oui cela est prévu.

Quel est le projet immobilier prévu rue Gabriel Péri côté Arcueil ?

Frédéric Raymond : C'est le projet Ecoton. Le permis vient d'être déposé. C'est un projet de 80 000 m² dans lequel il y aura des bureaux et des habitations. L'idée est de créer du lien entre les deux villes sur ce secteur. En effet, une nouvelle population va arriver et utiliser la nouvelle ligne 14 quotidiennement. Les commerces et les services doivent pouvoir répondre à la demande. Nous travaillons avec le département sur l'entrée de ville pour aménager les flux. Nous avons fait une demande commune avec Arcueil.

Qu'en est-il du nouveau commissariat ?

Jean-Luc Laurent : le projet est validé. Les travaux devraient commencer en mars 2023. Le permis de construction relève de l'Etat et pas de la Ville. Nous allons organiser une réunion publique ou de quartier pour présenter le projet avec l'architecte. Il y a 18 à 20 mois de travaux de prévu mais nous réfléchissons avec le commissaire de Cachan au maintien d'une présence policière au niveau de la ville durant ces travaux.

Où en sont les projets rue Benoit-Malon ? Est-il possible de mettre en place de la verbalisation temporaire ? Est-il possible d'améliorer la signalétique auprès des écoles ?

Jean-Luc Laurent : sur la voirie, il y a une étude en cours avec CDC habitat pour une convention de gestion. Il faut améliorer l'éclairage public mais cela relève de la compétence de CDC habitat. Pour Jean-Mermoz, je vais regarder ce que l'on peut faire pour la verbalisation. Rue Benoit-Malon, nous avons demandé que le projet soit modifié pour un autre plus global allant de Bergonié à Charles-Gide ce qui était la demande initiale. Suite aux 3 fuites d'eau successives, nous avons demandé après étude de la canalisation de la changer car elle date de 1906. Ce n'est pas sans lien avec le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) car nous sommes sur le point d'arriver à un accord pour mettre en place la régie publique de l'eau.

Quand les panneaux d'affichages seront réinstallés dans les abribus ?

Jean-Luc Laurent : Nous sommes dans l'attente de quelques abribus manquants. Dès que tout sera installé, on pourra tous les remettre car il y a programme d'ensemble. En attendant, l'application mobile RATP permet de s'informer.

Est-il possible de déplacer le panneau administratif près du collège Albert-Cron en sortant du parking ?

Jean-Luc Laurent : Nous allons étudier cette demande.

Qu'en est-il des travaux prévus sur Chastenet-Géry ?

Jean-Luc Laurent : la ville de Villejuif a décidé de faire les travaux et de les supporter intégralement. Les financements sont prévus sur le budget modificatif 2022/2023 car ils s'élèvent à plus de 3 millions d'euros, ce qui permettra de remettre les bus. LA RATP et IDF mobilités refusent actuellement de faire un arrêt aux Barnufles.

Où en est-on de la réhabilitation des Martinets ?

Jean-Luc Laurent : nous avons choisi l'architecte. Une personne va être chargée de recenser l'ensemble des habitants pour accompagner les locataires. Il y aura une réunion avec Valdevy, la Ville et l'architecte pour présenter et débattre sur le projet. Nous allons pouvoir avancer. Ce projet concerne les 408 logements des Martinets. Nous sommes partis des attentes des locataires dont l'isolation phonique et thermique est la première des priorités. Une réunion d'informations est prévue d'ici la fin de l'année. La construction date de 1973, depuis il n'y a eu qu'une seule réhabilitation en deux phases qui est intervenue entre 1992 et 1999.

Où en est-on dans la mise en œuvre des projets votés dans le cadre budget participatif ?

Jean-Luc Laurent : Un calendrier prévisionnel des projets lauréats du budget participatif 2022/2023 vous sera présenté lors du prochain conseil de quartier en novembre.